



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Infoday LIFE 2025

29 avril 2025



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORêt, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTRODUCTION



Michaël MASTIER,
ingénieur en chef des
ponts, des eaux et des
forêts. *Adjoint au
Directeur de l'action
européenne et
internationale (DAEI)*



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORêt, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les mots introductifs de la
Ministre de la Transition
écologique, de la Biodiversité, de
la Forêt, de la Mer et de la Pêche



Programme de l'INFODAY - matinée

9h30 – 9h45 : Introduction

9h45 – 10h10 : Le programme LIFE 2025-2027 par M. Edouard Gatineau, CINEA

- Programme de travail 2025-2027
- Calendrier 2025

10h10 – 10h20 : Pilotage national du programme LIFE par Mme Adélia Asselin et M. Fabien Delafalize, Ministères

- Equipe PCN, outils et dispositif d'accompagnement

10h20 – 11h00 : Décryptage du programme LIFE 2025 par Mme Yanna Guisolan d'Enviropea

- Types de projets financés
- Décryptage des AAP 2025

11h00 – 11h50 : Table Ronde "Les clés d'une candidature gagnante" : Retours d'expériences et bonnes pratiques

- BPI France, Conservatoire du littoral, RESSORTS, Enviropea

11h50 : Clôture de la matinée

Programme de l'INFODAY – après-midi

13h30 – 14h : Accueil café en présentiel

14h – 15h : Approfondissement : Bâtir un projet LIFE par Mme Yanna GUISOLAN d'Enviropéa

- Comparaison par rapport aux autres programmes européens
- Conseils pour le montage de projet

15h15 – 17h : Rendez-vous individuels (en présentiel uniquement, sur inscription préalable)

Modération de la journée :



Benjamin Fouchard, Chef du bureau Partenariats, Opérateurs, Projets au sein de la direction de l'action européenne et internationale (DAEI)



Introduction sur le programme **LIFE 2021-2027**

- Programme de travail pluriannuel 2025-2027
- Les sous-programmes
- Les types de projets financés



Le Programme LIFE 2021-2027, les sous-programmes et types de projets financés

Programme de travail pluriannuel 2025-2027

Journée d'information LIFE France 2025



Edouard GATINEAU – Project Adviser CINEA.D2

29 Avril 2025

Le Programme LIFE 2021-2027

- L'ensemble du programme LIFE contribue à 100% aux objectifs généraux et spécifiques du "Pacte vert pour l'Europe"
- L'unique programme européen dédié exclusivement à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique.
- Pour la période 2021-2027, un budget de **5,43 milliards €**.
- Le programme de travail pluriannuel pour **2025-2027** a été adopté le 15 avril 2025.



Le programme LIFE 2021-2027

Contribuer à la transition vers une économie durable, circulaire, économie en énergie, reposant sur les énergies renouvelables, neutre pour le climat et résiliente au changement climatique

Protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement

Enrayer et inverser la perte de biodiversité



Nature et Biodiversité (NAT)



Economie circulaire et qualité de vie (CEQL)



Action pour le climat (CLIMA)



Transition vers l'énergie propre (CET)

Projets

- Mettre au point et expérimenter des techniques et des approches éco-innovantes
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'application de plans et stratégies en accord avec la législation de l'UE.
- Promouvoir les meilleures pratiques et les changements comportementaux
- Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions efficaces

Législation et politiques

- Soutenir leur développement, leur suivi et leur application
- Aider les États membres à améliorer leur mise en œuvre

Bénéficiaires des subventions:

Des entreprises privées

Des ONGs société civile

Des autorités publiques



Qui peut participer au programme LIFE?

- Toute entité juridique (publique/privée) établie dans un État Membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État.
- Les conditions de participation sont détaillées dans l'Article 6 du Call document.
- Pays tiers associés (**Islande, Macédoine, Moldavie, Ukraine + Monténégro en cours**)
- Pour les entités basées dans des pays tiers non-associés au programme LIFE:
 - ✓ Exceptionnellement autorisées à participer lorsque cela se révèle nécessaire pour atteindre les objectifs d'une action donnée, de manière à assurer l'efficacité des interventions menées dans l'Union;
 - ✓ Supportent en principe le coût de leur participation.



Types d'activités financées par LIFE (via Appels à Projets)

- Subventions à l'action:

- ✓ Projets d'action standard (SAPs) – *NAT/CEQL and CLIMA*
- ✓ Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs) - *NAT*
- ✓ Projets stratégiques intégrés (SIPs) – *CEQL et CLIMA*
- ✓ Autres actions (OA) : les actions de coordination et de soutien (CSAs) – *CET*
- ✓ Projets d'assistance technique à la préparation de PSPN et de PSI (TA-PP) ou au déploiement et à la reproduction des résultats d'autres projets (TA-R)
- ✓ Autres actions (OA) : les projets visant à répondre aux priorités législatives et stratégiques ad hoc (PLP) – *NAT/CEQL/CET*

- Subventions de fonctionnement (ONGs)



Principaux changements MAWP 2025-2027

De manière générale, continuité et stabilité des règles par rapport au MAWP 2021-2024

Principaux changements:

- Alignement des Appels à Projets annuels entre sous-programmes (tous prévus au second trimestre tous les ans désormais)
- Changement du taux de co-financement possible pour le sous-programme NAT: **plus de 67%** (seulement 60% et 75%)
- Plans/stratégies visés par les SNAPs/SIPs élargis (pour inclure par ex les Plans nationaux de Restoration de la Nature, Plans d'actions Bruit etc.)
- Ajout d'un montant maximum indicatif pour les SIPs de 12 Millions €
- Plus nécessaire de fournir de déclaration en cas de cofinancement externe au consortium



Appels à Projets 2025 – Vue d'ensemble

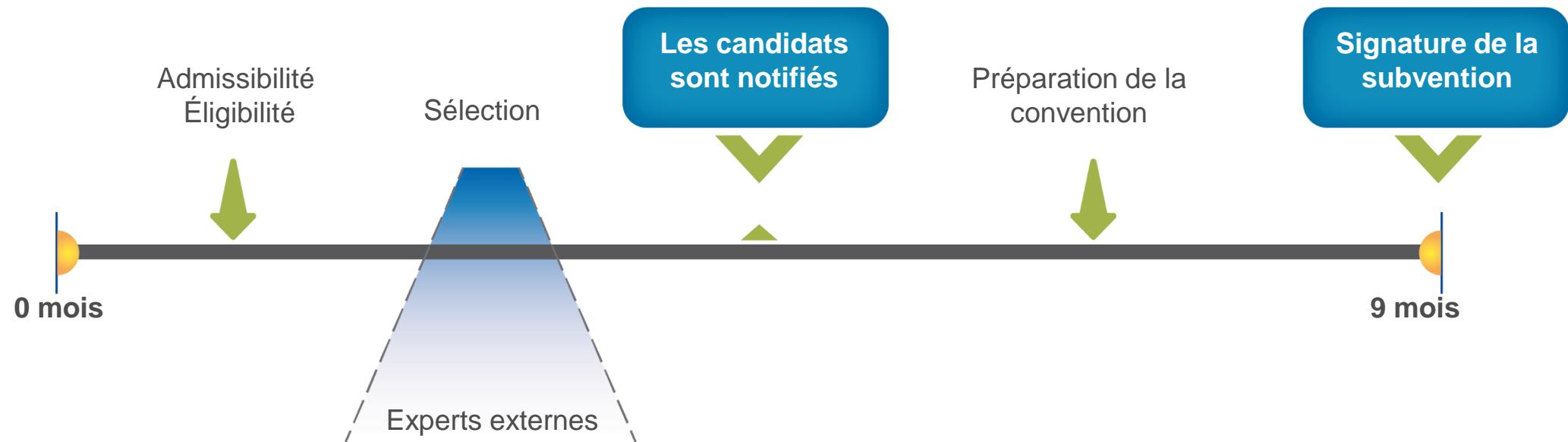
Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d'ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SAP – Nature et Biodiversité	156,5	24/04/2025	23/09/2025	Juin 2026
SAP – Économie circulaire et qualité de vie	81	24/04/2025	23/09/2025	Juin 2026
SAP – Atténuation/Adaptation au changement climatique	61,5	24/04/2025	23/09/2025	Juin 2026
CSA – Transition vers l'énergie propre	91,4	24/04/2025	23/09/2025	Juin 2026



Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d'ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SNaP – Projets stratégiques de protection de la nature	72	Phase 1 (CN): 24/04/25	Phase 1 (CN): 04/09/25	
SIP - Économie circulaire et qualité de la vie	56	Phase 2 (FP): Novembre 2025	Phase 2 (FP): 05/03/26	Novembre 2026
SIP – Atténuation / Adaptation au changement climatique	30			
PLP – Projets préparatoires	21,8	24/04/2025	23/09/2025	Avril 2026
TA-PP	1	24/04/2025	23/09/2025	Janvier 2026
TA-R	6,5	24/04/2025	23/09/2025	Mars 2026



Le processus d'évaluation



Critères d'évaluation

4 critères d'évaluation principaux (notés chacun de 0 à 20 - total /80)):

- 1) Pertinence**
- 2) Impact**
- 3) Qualité**
- 4) Ressources**

Points de bonus possibles (critère n° 5 – total /10):

- ✓ Synergies entre les sous-programmes LIFE
- ✓ Régions ultrapériphériques et zones avec besoins spécifiques
- ✓ Réutilisation/réexploitation de résultats issues d'autres projets UE
- ✓ 'Potentiel catalytique' exceptionnel (mobilisation d'autres ressources)
- ✓ Coopération transnationale entre Etats Membres

- Le score du critère 'Impact' a un poids supérieur (1,5) par rapport aux autres critères (1).
- Les points de bonus sont basés sur des critères oui/non. Il n'y a pas de gradation: une candidature reçoit 0 point ou 2 points. Maximum 10 point au total.



Journées d'informations européennes LIFE: 13 – 14 - 15 Mai 2025



Inscription



Liens utiles

- [Site officiel du Programme LIFE](#)
- [Funding and Tenders portal](#) (pour dépôt de candidatures de projet)
- [CINEA projects dashboard](#) (vue d'ensemble statistiques de tous les projets financés, y.c. LIFE)
- [Base de données des projets LIFE](#)
- [Fiche d'information – LIFE en France](#) (vue d'ensemble depuis 1992, liste de projets en cours)





https://cinea.ec.europa.eu/life_en



Questions & Réponses





Le pilotage de LIFE national

L'accompagnement ministériel

- L'équipe PCN - points de contacts nationaux : notre rôle et comment nous contacter
- Nos outils et où les trouver

Intervenants :



Fabien Delafalize, PCN LIFE Transition vers l'énergie propre au sein de la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)



Adélia Asselin, Chargée de mission animation et coordination externe pour le programme LIFE au sein de la direction de l'action européenne et internationale (DAEI)

L'accompagnement du Ministère

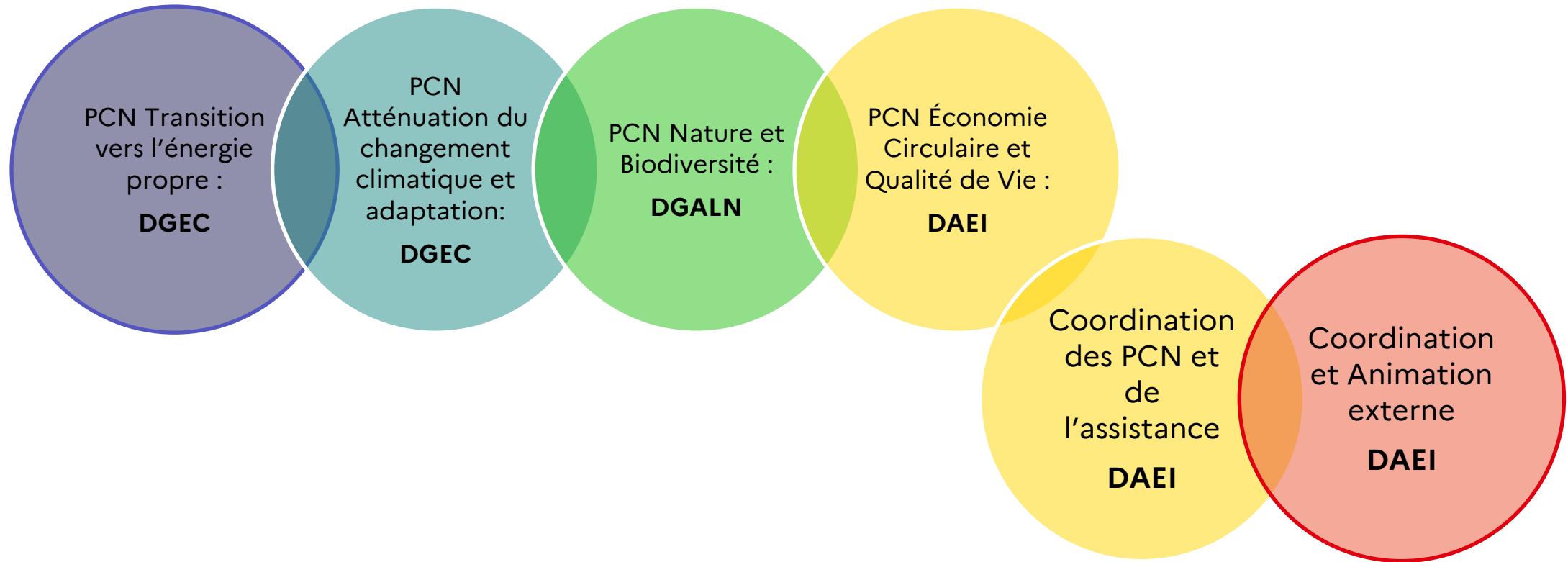
Eléments importants concernant le montage d'un projet LIFE :

- Recommandé: 3 mois ETP à consacrer au montage du projet et à la rédaction du dossier.
- Est attendu un dossier détaillé dans lequel toutes les actions et sous-actions envisagées ont déjà été pensées, organisées entre les membres du consortium et budgétées de manière très précise.

➤ **Le Ministère accompagne les porteurs de projets français pour les aider dans la préparation de leur dossier de candidature, appuyé par le prestataire Enviropea.**

- L'appui des Points de Contacts Nationaux (PCN)
- Assistance personnalisée
- Webinaires d'information et de formation (ateliers d'aide au montage et à l'écriture)

L'équipe LIFE France



Pour contacter un PCN, convenir d'un rdv ou poser vos questions, une adresse unique est à votre disposition : **lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr**

Outils à votre disposition pour vous aider

Sur notre site Internet, retrouvez prochainement des ressources pour vous aider à préparer au mieux votre candidature :

- Foire aux questions
- Traduction des calls
- Fiches des appels 2025



<https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>

Ressources utiles

Retrouvez ci-dessous les textes des appels à projets 2025, en ligne depuis le 24 avril 2025 :

- [LIFE-2025-CET \(Transition vers une énergie propre\)](#)
- [LIFE-2025-SAP-NAT \(Nature et Biodiversité - Projets d'action standard\)](#)
- [LIFE-2025-SAP-ENV \(Économie circulaire et qualité de vie - Projets d'action standard\)](#)
- [LIFE-2025-SAP-CLIMA \(Atténuation du changement climatique et adaptation - Projets d'action standard\)](#)

À titre informatif, vous pouvez vous référer aux [appels à projets 2024](#).

Une traduction et des fiches descriptives des appels à projets 2025 seront prochainement disponibles sur cette page.

Pour mieux comprendre le programme

- [Foire aux Questions ↗](#)
- [Formation à l'utilisation du portail des financements et des appels d'offre \(en anglais\)](#)
- [L'outil Partner Search pour identifier des partenaires potentiels](#)
- [Les modèles de Grant Agreement](#)
- [Le guide financier et administratif](#)

Documents de référence sur le programme LIFE

- [Le programme de travail pluriannuel 2021-2024](#)
- [Règlement 2021/783 établissant le programme LIFE 2021-2027 \(en français\)](#)
- [Les études thématiques](#)
- [La base de données des projets](#)



L'assistance spécifique aux porteurs de projets

- Enviropea – le partenaire du Ministère
- Contenu de cette assistance prise en charge par le MTE
- Comment, quand et où la demander ?

Le prestataire ENVIROPEA

Animation d'ateliers :

- Atelier « d'aide au montage de projets européens »
- Atelier « d'aide à l'écriture d'un projet LIFE »



Assistance spécifique aux projets

(sur sélection préalable via le formulaire de demande d'assistance) :

- Une assistance technique : Vous disposerez de 12 heures d'accompagnement pour répondre à vos questions sur la construction de votre candidature (assistance réalisée sous la forme de réunions téléphoniques, visio, relectures partielles, échanges de mails, etc.).
- Une relecture de votre proposition : Une analyse de votre proposition une fois celle-ci rédigée, au regard des critères d'évaluation de la Commission.

L'assistance proposée par le Ministère

Le Ministère propose une assistance spécifique aux porteurs de projets français pour les aider lors du montage de projet.

Cette assistance personnalisée est **gratuite** pour les porteurs de projets, faite par Enviropea et prise en charge par le Ministère.

Elle aide à améliorer la proposition sur le fond et sur la forme, de manière à satisfaire au mieux les exigences de la Commission européenne.

Assistance technique :

12 heures d'accompagnement personnalisées en fonction de vos besoins sur la construction de votre candidature.



Relecture :

Une analyse de votre proposition rédigée, au regard des critères d'évaluation de la Commission.

Comment demander l'assistance spécifique du Ministère :

Cette assistance peut être demandée **tout au long** de l'année en remplissant un **formulaire de demande d'assistance (FDA)** disponible en téléchargement sur le site LIFE du Ministère

<https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>

Renvoyer le document par mail sur la boite mail :
lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr

Après analyse, l'assistance est attribuée dans la limite des budgets disponibles

Les ateliers de formation

Ateliers d'aide à l'écriture d'un projet LIFE

Les Ministères organisent des ateliers détaillant le dossier de candidature et les exigences à remplir pour rédiger une bonne proposition LIFE.

Ces ateliers auront lieu la semaine du 19 mai.

Ces ateliers seront réservés aux porteurs de projets accompagnés par le Ministère.

Retrouvez toutes les informations sur le programme et l'assistance sur le site du Ministère en scannant ce QR code :



Retrouvez notamment le REPLAY de l'INFODAY 2024 et le lien pour vous inscrire à la liste de diffusion LIFE et aux ateliers d'aide au montage de projet



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Message](#) de la Directrice de l'eau
et de la biodiversité (DGALN/DEB)
promouvant le programme LIFE



**Vous pouvez transformer vos ambitions
pour la biodiversité en réalité concrète**



Le programme LIFE 2025 : décryptage

- Structure du programme et budget
- Les différents types de projets
- Les thématiques

Structure du programme et budget

Projets d'action standard (SAPs)			Autres actions (OAs) - CSA	
Sous-programme	Domaine « Environnement »		Domaine « Action pour le climat »	
Nature et Biodiversité		Economie circulaire et Qualité de vie	Atténuation du changement climatique et adaptation	Transition vers l'énergie propre
Budget 2021-2027	2,143 milliards €	1,345 milliards €	947 millions €	997 millions €



Projets intégrés :

Projets d'assistance technique (TAPs)

Projets stratégiques de protection de la nature (SNAPs)

Projets stratégiques intégrés (SIPs)

Autres:

TA-R – projet d'assistance à la réPLICATION

PLP – Projets législatifs et stratégiques ad hoc

Subvention de fonctionnement (LIFE ONG)

Projets Standard (SAP)

Objectif	Résoudre un problème environnemental - en réduisant les pressions à la source, en améliorant les pratiques, en développant une approche innovante, etc.
Budget des projets	En <u>moyenne</u> entre 2 et 5 millions pour Climat et ECQV En moyenne entre 3 et 7 millions pour N&B Jamais < 500 000 euros
Taux de cofinancement	60% 75% possible pour les projets N&B qui viseraient exclusivement des habitats ou espèces jugées prioritaires
Durée des projets	En moyenne entre 2 et 5 ans pour Climat et ECQV En moyenne entre 3 et 6 ans pour N&B
Entités éligibles	Toute entité légale – publique ou privée – enregistrée dans un Etat membre de l'UE (y compris les PTOM*) ou dans un pays associé au programme** est éligible : associations, entreprises (PME ou grands groupes et même entrepreneurs individuels), collectivités, etc.
Partenariat	Libre – pas d'obligation d'un nombre de partenaires (minimum ou maximum) ni de partenaire européen
Lieu de mise en œuvre	Le projet doit être mis en œuvre dans un pays éligible, c'est-à-dire sur le territoire de l'Union européenne (y compris les PTOM) et les Etats associés au programme
Procédure de sélection et calendrier	Appel à projets en une étape Dossiers de 120 pages maximum – dépôt le 23 septembre – résultats en février/mars 2026

Projets CET (CSA)

Objectif	Résoudre les obstacles structurels à la production d'ENR et à la sobriété/efficacité énergétique – renforcement des compétences, certifications, simplification ou harmonisation administrative et/ou réglementaire, structuration des financements, etc.
Budget des projets	Budget « suggéré » par la Commission pour chaque appel. En général entre 1 et 2 millions
Taux de cofinancement	95% Attention : cofinancement élevé car appels prescriptifs
Durée des projets	En moyenne entre 18 et 36 mois
Entités éligibles	Toute entité légale – publique ou privée – enregistrée dans un Etat membre de l'UE (y compris les PTOM*) ou dans un pays associé au programme** est éligible : associations, entreprises (PME ou grands groupes et même entrepreneurs individuels), collectivités, etc.
Partenariat	Imposé pour la plupart des appels : soit partenariat regroupant au moins 3 acteurs issus de 3 Etats membres (ou associés) distincts, soit projet monopartenarial.
Lieu de mise en œuvre	Le projet doit être mis en œuvre dans un pays éligible, c'est-à-dire sur le territoire de l'Union européenne (y compris les PTOM) et les Etats associés au programme
Procédure de sélection	Appel à projets en une étape Dossier de 65 pages maximum Dépôt le 23 septembre – résultats en février/mars 2026

* Tout pays signataire de l'accord – Islande, Ukraine, etc. La liste est régulièrement mise à jour

Projets intégrés (SIP et SNAP)

Objectif	Résoudre les obstacles s'opposant à la mise en œuvre d'un plan/d'une politique de grande échelle (minima régionale) pour permettre sa mise en œuvre à 100%
Budget des projets	Entre 10 et 30 millions
Taux de cofinancement	60%
Durée des projets	Entre 6 et 10 ans
Entités éligibles	Le porteur de projet doit être l'entité responsable du plan ou de la politique visée. Tout type d'acteurs (publics et privés) peuvent être membre du partenariat,
Partenariat	Libre, mais doit rassembler tous les acteurs nécessaires à la bonne mise en œuvre du plan/stratégie
Lieu de mise en œuvre	Le projet doit être mis en œuvre dans un pays éligible, c'est-à-dire sur le territoire de l'Union européenne (y compris les PTOM) et les Etats associés au programme
Procédure de sélection	Appel à projets en une deux étapes : une note de concept de 45 pages, puis une proposition complète (200 pages maximum) Dépôt de la concept note le 04 septembre 2025 – de la proposition complète le 05 mars 2026. Résultats en juin 2026.



Les autres projets

TA-PP : Les TA-PP doivent permettre de préparer le dépôt d'un projet stratégique LIFE (SIP ou SNAP) – ils visent à financer les frais liés au montage et à la rédaction du projet : embauche de personnel dédié, recours à un prestataire, réalisation d'études/diagnostic, etc.

Durée : 2 ans max – la proposition complète SIP/SNAP doit être déposée avant la fin du projet TA-PP.

Taux de cofinancement : 60%, dans la limite de 70 000 euros

30 pages max – dépôt le 23 septembre

TA-R : Lever les obstacles (administratifs, réglementaires, techniques, etc.) freinant la massification de projets LIFE – ou de projets issus de programmes européens concourant aux mêmes objectifs que LIFE sur les thématiques de Nature&Biodiversité et d'Economie circulaire et qualité de vie (ECQV),

Durée : 5 ans max

Taux de financement : 60%, subvention max 1 million €

50 pages – dépôt le 23 septembre

PLP : Ces projets visent à répondre à des priorités législatives et stratégiques définis avec les Etats membres de l'UE. Ils doivent répondre à des appels très spécifiques et précis. Trois appels en 2025 : « Transition énergétique » (1 priorité); « Nature & Biodiversité et Economie circulaire et qualité de vie » (7 priorités) « Transition urbaine »

Durée : 18 à 36 mois

Taux de cofinancement : 90% - subvention max donnée par priorité – entre 500 000 et 8 millions

50 pages – dépôt le 23 septembre

LIFE ONG : Projets visant à financer les frais de fonctionnement d'associations/ONG dont les missions répondent aux objectifs du programme LIFE. Ces projets doivent notamment viser la structuration, le renforcement des compétences desdites associations, notamment en matière d'indépendantisation financière.

Deux types de projets : FPA – Framework Partnership Agreement – autorisation pluriannuelle de participation (2 à 3 ans selon les appels) + SPA – Specific Partnership Agreement – demande de subvention annuelle, à renouveler.

Taux de cofinancement : 70%, maximum 700 000€/an

Pas d'appel FPA en 2025

L'APPEL 2025 – les thématiques

N&B	Gouvernance N&B
<p>Espace pour la nature Améliorer l'état d'espèces ou d'habitats via des mesure de conservation/restauration territorial (par exemple, restauration d'habitats naurels/semi-natrels, creation de zones protégées supplémentaires, modification des pratiques de gestion, etc.) Uniquement pour les zones N2000 (ou pour améliorer leur connectivité)</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Modification des comportement et sensibilisation2. Assurance de conformité, ainsi que participation du public et accès à la justice (Convention d'Aarhus)
<p>Et /ou Sauvegarder nos espèces Projet visant à améliorer l'état d'une ou plusieurs espèces via tout autre activité</p>	
<p>Mise en oeuvre des politiques EU Nature & Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en oeuvre des objectifs/mesures mise en avant dans les cadres d'action prioritaires (PAF) ou strategies regionals, nationales ou internationales- Conservation des sites N2000, ou réseaux similaires pour les pays où les Directives Oiseaux et Habitats ne s'appliquent pas- Réduction de la mortalité (intentionnelle ou non) des espèces prioritaires	<p>Mise en oeuvre de la stratégie EU Biodiversité 2030</p> <ul style="list-style-type: none">- Etablir un réseau coherent d'aires protégées- Restauration de zones naturelles- Restaurer les écosystèmes dégradés et riches en carbone et/ou prévenir et réduire l'impact des catastrophes naturelles- Améliorer la résilience et la santé des forêts gérées- Inverser le déclin des polliniseurs- Ramener la biodiversité dans les terres agricoles- Recréer des écosystèmes fonctionnels et ramener la nature dans les zones urbaines et péri-urbaines- Restaurer les écosystèmes marins et d'eau douce

L'APPEL 2025 - thématiques

Climat

Atténuation	Adaptation	Gouvernance
<p>1. Récupération, recyclage, et/ou alternative aux substances appauvrissant la couche d'ozone/aux gaz fluorés</p> <p>2, Mobilité routière durable (zero émissions)</p> <p>3, Décarbonner les autres modes de transport et encourage la multimodalité</p> <p>4, Augmentation la production et l'usage d'ENR, et l'efficacité énergétique</p> <p>5, Réduction des émissions de GES liées à la production industrielle et à la gestion des déchets</p> <p>6. Meilleure gestion des terres et des littoraux – développement de pratiques ayant un impact sur la sequestration de carbone (y compris la restauration des puits de carbone naturels)</p> <p>7, Solutions industrielles pour l'elimination/la capture et/ou le stockage du CO2</p>	<p>1. Développement/revision de politiques locales, regionals ou nationales pour l'adaptation au changement climatique</p> <p>2. Mise en place d'outils reconnus pour l'évaluation des risques climatiques ou la sélection de mesures d'adaptation</p> <p>3. Mise en place de SBN (Solutions Basées sur la Nature) pour l'adaptation des zones rurales, urbaines ou littorales</p> <p>4. « Climate-proofing » et résilience des infrastructures et bâtiments</p> <p>5. Adaptation de l'agriculture et de l'agroforesterie</p> <p>6. Gestion de l'eau (quantité, qualité, lutte contre les inondations, etc.)</p> <p>7. Adaptation au CC et santé</p> <p>8. Préparation aux risques multiples/en cascade</p> <p>9. Instruments financiers, solutions innovations et collaboration public/privé en matière d'insurance et de données</p>	<p>1. Sensibiliser, encourager le changement de comportement et soutenir les activités du Pacte européen pour le climat</p> <p>2. Renforcement des compétences pour mettre en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</p> <p>3. Montée en compétence et sensibilisation de toute la chaîne de distribution du gaz fluoré, et des utilisateurs finaux</p> <p>4. Développement et mise à jour de plans climat/énergie locaux, régionaux ou nationaux</p> <p>5. Mise en œuvre du cadre EU pour la finance durable (EU sustainable Finance framework)</p> <p>6. Suivi et évaluation des émissions de GES</p> <p>7. Inventaires et registres précis de modification d'usage des sols (ACCATF)</p> <p>8. Montée en compétence et dissemination du système ECTS</p> <p>9. Suivi et évaluation des politiques climatiques EU et nationales</p>

L'APPEL 2025 – les thématiques

ECQV

Economie circulaire et déchets	Zero pollution et gestion durable des ressources naturelles
<p>1.1. Récupération des ressources issues des déchets</p> <ul style="list-style-type: none">- Solution innovante pour le recyclage de matériaux spécifiques (électroniques, batteries, plastiques, fibres carbone, matériaux critiques, matériaux de construction, etc.)- Solutions innovantes pour l'identification, le suivi, le tri, la prevention et la decontamination des déchets dangereux <p>1.2 Economie circulaire et environnement</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place de nouveaux modèles de consommations/consummation permettant de réduire/préveni la production de déchets- Design circulaire- Solution post-design pour permettre la durabilité (réutilisaiton, reparation, 2nd main, etc.)	<p>2.1. Air</p> <ul style="list-style-type: none">- PM issus du chauffage et des transports- Ammoniaque, methane et PM issus de l'agriculture <p>2.2 Eau</p> <ul style="list-style-type: none">- Qualité et quantité- Protection des mers, oceans et littoraux face aux activités humaines (bruits, déchets, contamination, surpêche, parcs offshore, etc)- Résilience et qualité des services de l'eau (traitement eaux usées, solutions innovantes pour la fourniture en eau potable, etc.) <p>2.3. Sols</p> <ul style="list-style-type: none">- Préserver ou améliorer la santé des sols : désimperméabilisation, certifications, restorer la capacité de production des sols agricoles, meilleure gestion des sols, etc. <p>2.4. Bruit</p> <p>Ces projets doivent toucher un maximum de personnes</p> <p>2.5. Produits chimiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Prevention et alternative, reduction des impacts sur la santé et l'environnement) <p>2.6. Emissions industrielles et sécurité</p> <p>Mise en oeuvre des techniques identifiées comme émergentes dans les BREF, pour toutes les substances concernées par la Directive UE sur les émissions industrielles</p> <p>2.7. Nouveau Bauhaus Européen</p> <ul style="list-style-type: none">- Reduction holistique des impacts environenmetnaux et sociaux des bâtiments/de l'urbanisation

L'APPEL 2025

CET

Mettre en place un cadre national, régional et local soutenant la transition énergétique	Accélérer le déploiement des technologies, de la numérisation et des nouveaux services et modèles économiques	Attirer la finance privée pour une énergie durable	Soutenir les projets d'investissement locaux et régionaux	Impliquer les citoyens dans la transition énergétiques et les prises de décisions
LOCAL – Booster la transition énergétique dans les villes et régions POLICY – Pou une mise en oeuvre efficace de la legislation	BETTERRENO – Rendre la renovation plus simple, rapide, profonde, abordable, intelligente, etc. INDUSTRY – Soutenir la transition des industries et entreprises UE BUILDSKILLS – Plateformes nationales pour la formation/montée en compétence DHC – Soutenir les réseaux de chauffage et de refroidissement urbains	PROVAFIN – levée de fonds privés	OSS – One-Stop-Shop – guichets uniques – services intégrés pour la transition des bâtiments PDA – Project Development Assistance pour l'investissement dans les énergies durables. EUCF – European City Facility – soutenir les villes dans le développement de plans d'investissement pour la transition	ENERPOV – Réduire la pauvreté énergétique en Europe ENERCOM – Services de support pour les communautés énergétiques



Table ronde :

Comment structurer votre candidature LIFE pour maximiser vos chances de succès ?

Animateur :



Fabien Delafalize, PCN LIFE Transition vers l'énergie propre au sein de la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

Table ronde : Comment structurer votre candidature LIFE pour maximiser vos chances de succès ?

Les intervenants :



Sébastien DELPONT
Co-fondateur et président de
Ressorts



Yanna GUISOLAN
Experte LIFE



Adrien PRIVAT
Responsable de mission
Conservatoire du littoral



Daniela ONOFRI
Responsable projets
européens à Bpifrance

Table ronde : Comment structurer votre candidature LIFE pour maximiser vos chances de succès ?



Sébastien DELPONT
Co-fondateur et
président de Ressorts



Yanna GUISOLAN
Experte LIFE



Adrien PRIVAT
Responsable de mission
Conservatoire du littoral



Daniela ONOFRI
Responsable projets
européens à Bpifrance

Les critères d'évaluation LIFE :

1. La pertinence (Coeff 1) → Alignement entre le projet et les priorités européennes
2. L'impact (Coeff 1,5) → Engagements chiffrés et concrets en termes de résultats
3. La qualité (Coeff 1) → Pertinence du plan d'action, faisabilité, stratégie de communication, etc...
4. Les ressources (Coeff 1) → Cohérence du budget, des ressources humaines mobilisées, etc...

LIFE permet de soutenir :

- Les OPEX d'un projet
- Dans certain cas, les CAPEX comme par exemple les amortissement de l'achat d'équipements

Pour un large panel d'acteurs : Public ET/OU Privé :

- Associations
- Entreprises
- Industriels
- Collectivités territoriales
- etc...

Table ronde : Comment structurer votre candidature LIFE pour maximiser vos chances de succès ?



Sébastien DELPONT
Co-fondateur et
président de Ressorts



Yanna GUISOLAN
Experte LIFE



Adrien PRIVAT
Responsable de mission
Conservatoire du littoral



Daniela ONOFRI
Responsable projets
européens à Bpifrance

Les outils et les bonnes pratiques pour structurer sa candidature LIFE

Outils BPI :

- Pour les PME : diag. Europe permet de soutenir financièrement le montage de dossier (equipe.diag@bpifrance.fr)
- Pour les PME : diag. partenariat technologique international permet la prise en charge partielle du coût de la prestation de diagnostic et de conseil, ciblant une candidature à un appel à projets collaboratifs de RDI international.

Le soutien d'un bureau d'étude

Une charge de travail à anticiper



Table ronde : Comment structurer votre candidature LIFE pour maximiser vos chances de succès ?



Sébastien DELPONT
Co-fondateur et
président de Ressorts



Yanna GUISOLAN
Experte LIFE



Adrien PRIVAT
Responsable de mission
Conservatoire du littoral

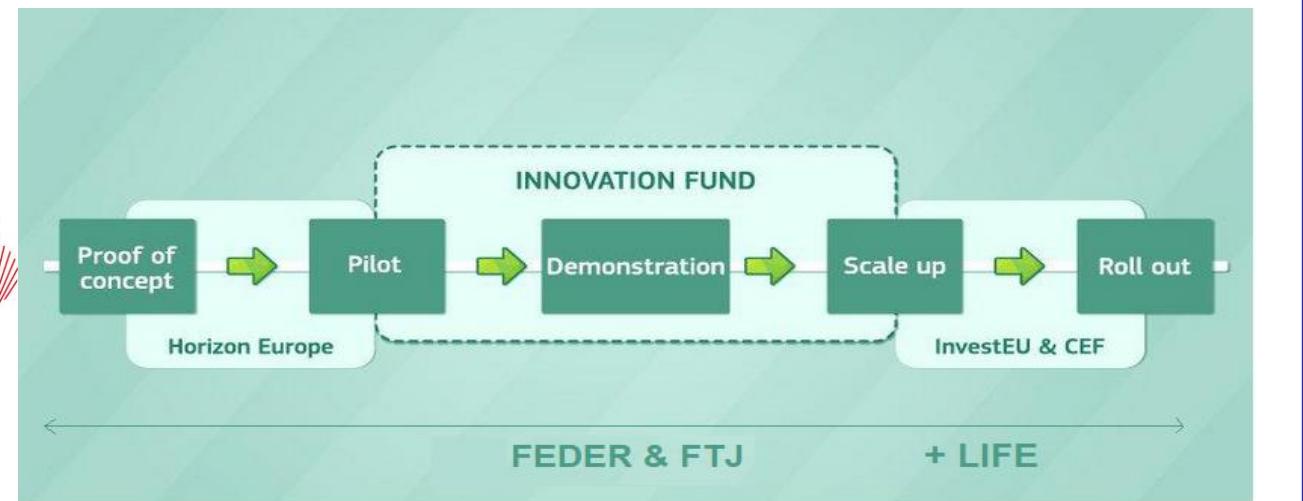


Daniela ONOFRI
Responsable projets
européens à Bpifrance

Articuler les dispositifs de soutien entre eux

Les autres fonds européens :

- Bénéficier de l'effet d'entraînement
- Maximiser le soutien entre les dispositifs
- Articulation entre les dispositifs français et européens à trouver



Les projets dans lesquels Ressorts est impliqué :



Giga Regio Factory - Life

- + Achat groupé en logement social
- + Filières régionales
- + Solutions hors site de rénovation
- + GigaFactories réindustrialisation
- + Planification régionalisée des rénovations

Afin de mieux industrialiser la rénovation énergétique très performante des logements, ce projet vise à :

- Améliorer les stratégies d'agrégation des bailleurs sociaux en vue d'achats groupés de rénovations globales et performantes.
- Consolider les mix de solutions techniques de rénovations industrialisées adaptées aux typologies de logements les plus répandues en logement social.
- Accompagner les fournisseurs industriels à planifier et estimer les investissements nécessaires pour eux en cas de fort développement



Street HP - Life

- + Achat groupé logement privé et HLM
- + pompes à chaleur / modules énergie
- + Rues et péri-urbain
- + Mobilisation et ingénierie de conviction
- + Planification énergétique communale

Pour soutenir le déploiement à grande échelle de modules énergie équipés de pompes à chaleur au niveau de rues entières, ce projet vise à :

- Développer des kits de solutions intégrés et un outil associé à destination des collectivités pour identifier le potentiel du déploiement de telles approches.
- Définir différents types de modèles contractuels et de modèles d'affaires pour déployer et financer ces projets collectifs d'installation de pompes à chaleur.



Cosmo Reno – LIFE

- + PME de la construction
- + Prefab Lab
- + Ressources mutualisées
- + Garantie de performance
- + Formation et outils associés

Pour soutenir des coopérations renforcées de PME engagées dans des travaux de rénovations lourdes sur le « hors-site » et les garanties de performance, ce projet vise à :

- Développer des outils de coopération à destination des PME pour faciliter un processus intégré d'interventions.
- Activer le montage de partenariats et d'outils d'investissements partagés entre PME et opérateurs publics et notamment préfiguration pré-fab-lab.
- Explorer de nouvelles voies de financement et d'outils innovants de garanties pour mieux délivrer des rénovations aux performances.

vers un choix plus systématique de la gestion souple
du trait de côte face au changement climatique

Convaincus de l'intérêt d'une approche de gestion souple du trait de côte, le Conservatoire du littoral et le BRGM ont lancé en 2017 le projet LIFE adapto pour répondre à l'enjeu d'adaptation des zones littorales peu urbanisées aux effets du changement climatique dont l'élévation du niveau marin. L'expérience adapto a permis de valider, par la démonstration, l'efficacité et la pertinence d'une gestion souple du littoral fondée sur la nature. Si le LIFE adapto était un projet de démonstration avec une portée locale importante, l'approche nécessitait une mise à l'échelle régionale, nationale et européenne afin de décupler l'impact de cette nouvelle méthode de gestion des littoraux : c'est la raison d'être d'adapto+, qui entend par ailleurs s'attaquer à deux autres difficultés persistantes, à savoir le rejet des pratiques d'adaptation et le fixisme du cadre réglementaire qui encadre ces pratiques. Adapto+, par son objectif de systématiser à large échelle le passage à la gestion souple des rivages, entend contribuer à la résorption de ces difficultés via :

- ▶ **LA CRÉATION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'INCÉNIERIE** représentative à l'échelle nationale, facilement réplicable et d'un outil d'aide à la décision commun pour diffuser à l'ensemble des praticiens de la gestion du littoral les connaissances et pratiques ;
- ▶ **UNE APPROCHE DÉMONSTRATRICE PLUS ÉTENDUE** par l'application de SfN pour la gestion des littoraux sur 15 nouveaux sites, intégrant de nouveaux milieux et/ou une dimension territoriale élargie ;
- ▶ **LA CRÉATION D'OUTILS ADAPTÉS** à une implication plus forte des citoyens et de la société civile ;
- ▶ **LA RÉPLICABILITÉ DES PRATIQUES** d'adaptation souples sur l'ensemble des côtes françaises et européennes, réalisée grâce à l'animation d'un réseau de démonstrateurs, la montée en compétences de nouveaux gestionnaires et praticiens de l'espace littoral via un panel de formations, du partage d'outils et d'expériences et un appui technique ;
- ▶ **L'INTÉGRATION STRATÉGIQUE ET POLITIQUE** des SfN comme des options d'adaptation au changement climatique à considérer systématiquement, au travers de recommandations en matière d'application des SfN aux niveaux national et européen à inscrire dans les politiques, stratégies et plans en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Premiers sites identifiés adapto+



Zoom sur la mise en oeuvre du projet

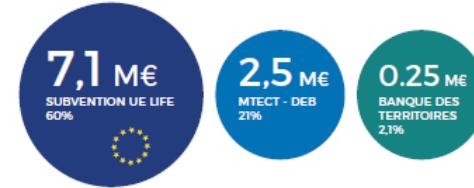
Prévue de 2024 à 2029, elle repose sur une équipe dédiée à la coordination nationale et la gestion des 15 sites démonstrateurs et s'appuie sur l'expertise d'organisations variées : le **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**, le **BRGM**, mais également le **CEREMA**, l'**INRAE**, la **FONDATION TOUR DU VALAT**, l'**ONF**, l'**OFB** ainsi que des structures locales telles que le **SYMEL**, ou encore la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE DE NOIRMOUTIER**.

Le projet Adapto + du Conservatoire du littoral

Architecture du projet



Les financeurs du projet



Coût total (éligible) du projet :
11,9 M€

Coût total du projet
(indiquant la participation des partenaires) :
12,2 M€

Calendrier prévisionnel





GOUVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Questions & Réponses



Conclusion

Programme de l'INFODAY – après-midi

13h30 – 14h : Accueil café en présentiel

14h – 15h : Approfondissement : Bâtir un projet LIFE par Mme Yanna GUISOLAN d'Enviropéa

- Comparaison par rapport aux autres programmes européens
- Conseils pour le montage de projet

15h15 – 17h : Rendez-vous individuels (en présentiel uniquement, sur inscription préalable)



CONCLUSION

GOUVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Sophie MOURLON, *Directrice générale
de l'Energie et du Climat (DGEC)*